



CONSEIL D'ÉTAT
section de législation

Dix-septième chambre et deuxième chambre des vacations

La demande d'avis introduite le 28 juillet 2026 par la Première Vice-Présidente et Ministre de l'Éducation et de l'Enseignement pour Adultes de la Communauté française, sur un projet d'arrêté du Gouvernement de la Communauté française 'relatif à l'organisation, pour la période 2026-2027, d'un dispositif de Pôles d'expertises didactiques et pédagogiques', portant le numéro 79.936/2/V du rôle de la section de législation du Conseil d'État, a été rayée du rôle le 29 juillet 2026, conformément à l'article 84, § 5, des lois 'sur le Conseil d'État', coordonnées le 12 janvier 1973.